

## DESCRIPTION DE LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX

DE L'ILE MAURICE

par l'abbé J. DE JOANNIS.

Avec la planche 9.

Notre collègue M. P. Carié m'a envoyé un certain nombre de Lépidoptères de l'île Maurice parmi lesquels j'ai trouvé les suivants qui m'ont semblé inédits.

---

### SYNTOMIDÆ

**Dysauxes florida.** n. sp. — Pl. 9, fig. 1.

♀. *Brunnea, anticis cum maculis vitreis duabus in cellula, duabus elongatis infra angulum cellulæ, quinque in serie submarginali; posticis cum striga lata aurantiaca, a margine interno ad angulum externum, ab initio infra cellulam se protendente, ad angulum cellulæ constricta, et ultra e tribus maculis contiguïs constanti; intra cellulam macula minuta aurantiaca. Capite et corpore brunneis, oculis flavo circumpectis; collari, pectore et femoribus flavo conspersis; abdomine latis strigis aurantiacis, lateralibus et ventrali, insignito.*

Supérieures brunes avec des taches transparentes : deux dans la cellule, deux autres, allongées, de part et d'autre de la nervure 3, au-dessous de l'angle de la cellule, et une série submarginale de cinq taches semblables dans les intervalles 3 à 7, celles des intervalles 5 et 7 étant plus petites et manquant parfois; en dessous de l'aile ces taches sont bordées de jaune clair. Inférieures brunes avec une bande orangée commençant au bord interne, longeant la cellule en dessous, rétrécie à l'angle de la cellule et formée au delà de trois taches allongées et contiguës dans les intervalles 3, 4 et 5, les nervures qui les séparent marquées en brun. Une petite tache orangée dans la cellule, près de l'angle. Dessous semblable.

Tête, antennes, thorax, ptérygodes bruns; yeux bordés de jaune, collier brun saupoudré de jaune en arrière, abdomen brun avec de larges lignes orangées en long sur les côtés et en dessous, poitrine et cuisses brunes saupoudrées de jaune, tibias et tarsi bruns.

Envergure : 22,5 mill.

Deux exemplaires, dont l'un marqué : 23 novembre 1900, Kanaka.

## NOCTUIDÆ

**Conservula cinisigna**, n. sp. — Pl. 9, fig. 2.

♀. *Anticis rosaceis, lineis brunneis geminatis, subbasali recta et post eam umbra obliqua brunneo fulca a margine interno ad plicam; antemediana convexa, leviter angulosa in plica dorsali: postmediana recta, cum levi angulo ad venam 4; subterminali simplici, margini parallela; maculis orbiculari et reniformi rectangularibus, obliquis, inter eas macula quadrata castaneo-brunnea et infra eas macula triangulari cinerea infra et ante quam inter medianas lineas discus brunneo-fulvo adumbratur; ciliis roseo-fulvis; infra, rosaceo tinctis præter marginem internum. Posticis albidis, brunneo-rosaceo tinctis supra ad marginem externum et infra ad costam et marginem externum. Capite fulvo, collari pallide rosaceo, corpore et pedibus rosaceis, scapularibus cum linea tenui nigra transversa, calcaribus brunneis albo cingulatis.*

Supérieures d'un rose terne, lignes brun-rosé, gémées, la demi-ligne droite, suivie d'une ombre d'un brun fauve, oblique, allant du bord interne au pli dorsal; antémédiane convexe, légèrement anguleuse sur le pli; postmédiane à peu près droite et parallèle au bord, avec un léger angle sur la nervure 4; subterminale simple, parallèle au bord; taches orbiculaire et réniforme rectangulaires, obliques, convergentes, bordées sur les côtés de rose pâle, séparées par une tache carrée d'un brun marron soulignée de rose pâle; au-dessous de ces taches se trouve un triangle gris cendré bleuâtre, délimité vers la base par des portions de la médiane et de la nervure 2 marquées en gris blanchâtre et vers l'extérieur par une ligne brune fine continuant la bordure extérieure de la réniforme; le commencement de la nervure 3 traverse cette tache grise et est aussi marqué en gris blanchâtre. Cette tache grise réunit les deux taches ordinaires et forme avec elles une sorte de V très large; l'espace médian est teinté de brunâtre au-dessous et en avant de ce V, formant une ombre oblique

sur le disque; frange rose fauve. En dessous rose brunâtre sauf au bord interne qui est blanchâtre. Inférieures blanches, légèrement teintées de rose brunâtre au bord externe, nervures brun clair, un liséré brun au bord suivi d'une ligne blanche à la base de la frange qui est rosée. En dessous, blanchâtres, teintées de rose brunâtre au bord antérieur et au bord externe, une petite lunule noire à l'angle inférieur de la cellule.

Tête fauve, collier rose pâle, ptérygodes rose terne avec une fine ligne noire transversale, thorax portant à l'arrière une crête terminée par des écailles noires. Abdomen, dessous du corps et pattes rose terne; éperons brun foncé avec un anneau blanc et la pointe blanche.

Envergure : 32 mill.

Un exemplaire portant l'indication : Curepipe, IX, 1898.

Voisine de *Cons. V. brunneum* Gn. et *iudica* Moore, dont *Appana rosacea* Saalm., (*Lep. v. Madag.*, II, Abth., p. 311, pl. 13, f. 218), semble être un synonyme; mais s'en distingue par la présence du triangle gris cendré sur le disque et la forme de l'antémédiane, convexe au lieu d'être droite.

### **Plusia rhodochrysa**, n. sp. — Pl. 9, fig. 3.

♀. *Chrysochalcea, subbasali et antemediana aureis, extus nigro marginatis, secundo vero intus roseo marginatu et in litteram γ incurvatu; postmediana tenui a margine interno ul venam 4, primo aurea usque ul plicam in qua acute sed breviter frangitur, dein rosea et geminata, postea demum aurea, et post venam 4 latiori, geminata et roseo-aurea, duabus lineis pallidis ante marginem; orbiculari parva, rotunda, nigra; reniformi obliqua brunnea duabus strigulis nigris parallelis limitata. Infra griseo-fuscis, postmediana et submarginali fuscis, margine externo pallido. Posticis in utraque pagina fuscis, basi pallidiore. Capite, collari, thorace fulvis, squamis albis inspersis, abdomine griseo. Pedibus anticis roseo-griseis, coxis pilis densis nigris infra instructis.*

Supérieures mordoré, deux petites taches noires à la base; subbasale dorée, bordée extérieurement de noir; antémédiane dorée, bordée de rose pâle intérieurement et de brun noir extérieurement, sauf sous la lettre γ, continue, que cette ligne dessine, le bord interne est également brun noir entre cette ligne et la base; postmédiane simple et dorée du bord interne au pli dorsal sur lequel elle forme un petit angle rentrant très aigu, au delà rose et gémignée, bordée en dedans d'orangé au-dessous de la pointe du γ et de brun noir au-dessus,

puis dorée et très fine, formant des festons entre les nervures 3 et 4, au delà épaissie, gémignée, d'un or rose pâle; submarginale fine, claire, bordée de brun noir en dedans; une ligne blanc rosé un peu avant la frange, le bord lui-même brun, frange brun clair; tache orbiculaire petite, ronde, brun noir, réniforme brun clair, oblique, limitée par deux traits brun noir, parallèles. En dessous, grisâtre, postmédiane et submarginale marquées en noirâtre, bord plus clair. Inférieures des deux côtés noirâtres, avec la base claire, submarginale foncée, lunule petite.

Tête, collier, thorax fauves avec des écailles blanches terminales; abdomen gris avec une touffe gris-rose sur la base. Pattes antérieures gris rose, garnies de poils noirs denses au-dessous des cuisses, (pattes médianes absentes), postérieures jaunâtres avec les éperons externes fortement annelés de noir.

Envergure : 30 mill.

Un exemplaire.

**Polydesma nigrocyanea**, n. sp. — Pl. 9, fig. 4.

♀. *Anticis nigro-cyaneis*: subbasali, antemediana et postmediana tenuibus, undulosis, nigris, squamis aurantiacis utrinque marginatis, et puncto albo costali insignitis; postmediana recurva, ad venam 2 descendente, inde ad unguulum cellulae ascendente et hinc ut marginem internum descendente; umbra mediana recta praeter in plica dorsali in qua postmediana undulationem sequitur; orbiculari vix apparente, reniformi albis squamis extus notata; striga aurantiaca subcostali a basi usque ad postmedianam; subterminuli obsoleta, undulosa, squamis albis juxta costam extus notata, tribus maculis costalibus albidis. Posticis brunneis cum quatuor lineis nigrocyaneis, mediana bene scripta, aliis paululum diffusis. In quatuor alis, strigulis marginalibus nigris, extus albo notatis, margine unduloso, ciliis nigris. Infra brunneo-grisea, squamis albis raris inspersa; in anticis apparent postmediana, reniformis, et maculae subalbidae costales, in posticis quatuor lineae paginae superioris, in omnibus strigulae marginales ut supra sed minores.

Capite, thorace, abdomine concoloribus; crista squamosa metallica ad basin abdominis, et in sequenti annulo cristula minore. Pedibus concoloribus, tursis albo ringulatis.

Supérieures noir bleuâtre, lignes fines, ondulées régulièrement, noires, bordées de lignes d'écailles d'un orangé foncé et accompagnées d'un point blanc à la côte, intérieurement pour la subbasale et la

postmédiane et extérieurement pour l'antémédiane; la subbasale et l'antémédiane droites dans leur direction moyenne; la postmédiane courbe, descendant jusqu'à la nervure 2, remontant près de l'angle de la cellule puis redescendant au bord en longeant l'ombre médiane; celle-ci, noire et droite, ne forme qu'une seule ondulation sur le pli dorsal où la postmédiane la suit; orbiculaire réduite à un point noir peu visible; réniforme marquée par une bordure très discontinue d'écaillés blanches, abondantes seulement à l'extérieur. Une strie d'un orangé foncé part de la base et longe la sous-costale jusqu'à la postmédiane. Subterminale peu apparente, ondulée, marquée d'un point blanc à la côte et accompagnée de deux petites taches blanches un peu au-dessous; trois points blancs costaux entre la postmédiane et la subterminale, une série de traits noirs terminaux bordés de blanc à l'extérieur, le bord festonné, la frange noire. Inférieures brun clair, traversées par quatre lignes noir bleuâtre, une médiane bien écrite et légèrement ondulée, les autres, antémédiane, postmédiane et subterminale, plus larges et un peu diffuses; traits terminaux, bord et frange comme aux supérieures. Dessous des quatre ailes brun grisâtre, saupoudré de quelques écaillés blanches, avec l'indication, aux antérieures, de la postmédiane, de la réniforme et des traits costaux, et aux inférieures des quatre lignes du dessus; aux quatre ailes, des traits noirs terminaux, comme en dessus, mais plus petits.

Tête, thorax, abdomen et pattes concolores; une crête d'écaillés à rellets métalliques sur la base de l'abdomen, une seconde crête plus petite sur l'anneau suivant; tarses annelés de blanc.

Envergure : 35 mill.

Une ♀.

**Corgatha argillacea**, n. sp. — Pl. 9, fig. 5.

♂. *Argillacea*; alis cum quatuor lineis undulosis, communibus, nigro-grisescens. In anticis, mediana et postmediana paulo acutius angulosis ad venam 2, et utraque ad costam versus basim inflexis; regione marginali obscuriore, magis grisea, punctis marginalibus nigris notata; orbiculari punctiformi, nigrescente; ciliis, capite et corpore coucoloribus. Infra flavidiore, versus apicem, in anticis, rubrescente. Abdomine infra pallidior, femoribus et pectore albescens.

Gris jaunâtre argileux; ailes traversées par quatre lignes communes gris noirâtre, à ondulations légèrement anguleuses; aux supérieures l'antémédiane avec deux angles légèrement rentrants, la médiane et la postmédiane rentrant un peu plus fortement sur la nervure 2, et toutes

les deux infléchies vers la base près de la côte. Espace terminal gris plus foncé aux quatre ailes avec une série de points noirs terminaux. Tache orbiculaire réduite à un point noirâtre. Franges, tête, thorax, abdomen concolores. Antennes filiformes, très finement ciliées. Dessous d'un jaunâtre plus clair, moins gris, tournant au rougeâtre dans la région apicale aux supérieures. Le corps, en dessous, est aussi plus clair, les cuisses et la poitrine blanchâtres.

Envergure : 20 mill.

Un ♂, avec l'indication : Curepipe, 22 octobre 1899.

**Sarothripa mauritia**, n. sp. — Pl. 9, fig. 6.

♂. *Anticis albis, squamis griseo-brunneis conspersis; basi alba; lineis geminatis, nigris, unduloso-angulosis; subbasali breviter sed acute angulosa infra costam, intus umbra nigra marginata; antemediana striga tenui nigra ad plicam intersecta, juxta dorsum acutius angulosa; postmediana paululum convexa, angulosa ad venas 6 et 4, concava ad plicam ibique nigro notata; macula triangulari costali lata nigra, reniformi rubra albo intus marginata juxta extremitatem inferiorem dicti trianguli; subterminali leviter angulosa, paulo magis ad plicas; extremo margine albo, punctis nigris inter venas notato; ciliis albidis, linea grisea intersectis; infra fuscis, costa alba maculis nigris notata. Posticis fuscis in utraque pagina; ciliis griseis.*

*Facie alba, pilis frontalibus griseis, collari albido-griseo, cum lata linea nigra rubricantibus squamis mixta; thorace et scapularibus albido griseis; abdomine supra griseo, infra albido. Pedibus anticis albidis nigro inspersis, tibiis albo ciliatis, tarsis supra nigro cingulatis; mediis albis praeter quatuor ultimos tarsorum articulos infuscatos, posticis albis.*

Supérieures blanches, saupoudrées de gris brun. Voisin de *S. nolalella* Hmps. et *S. indicatana* Wlk., mais avec la direction générale des lignes plus droite et plus parallèle; base blanche, ce qui le distingue d'*indicatana*; lignes géminées, noires, ondulées anguleuses; ligne subbasale formant un angle court mais très aigu au-dessous de la côte, ombrée de noir en dedans; entre cette ligne et la suivante quelques nébulosités grisâtres, surtout au bord interne, au lieu de l'ombre noire très oblique qui existe chez *nolalella* et *indicatana*. Antémédiane coupée par un petit trait noir sur le pli dorsal et formant un angle, très accentué, vers l'extérieur tout près du bord interne. Espace médian rembruni et marqué d'un large triangle noir costal recouvrant à la côte les extrémités des antémédiane et postmédiane et avec le sommet



inférieur descendant un peu au-dessous du pli; la réniforme rougeâtre, bordée de blanc intérieurement, est placée en dehors et près de ce sommet. Postmédiane un peu courbe, anguleuse sur les nervures 6 et 4, rentrant nettement sur le pli dorsal où elle est marquée de noir à l'extérieur. Espace subterminal très blanc près de la côte et marqué de deux traits costaux noirs, ombré de gris plus bas. Subterminale rentrant un peu sur les plis, lisérée de gris noirâtre en dedans; espace terminal gris, bord extrême blanc avec des taches noires triangulaires dans chaque intervalle. Frange blanchâtre, divisée par une ligne basale grise entrecoupée. En dessous, gris noir uni, côte blanche avec des taches costales noires correspondant aux lignes du dessus. — Inférieures gris-noir uni des deux côtés, un peu éclaircies à la base en dessus. Frange grise, plus claire à l'extrémité.

Face blanche, palpes blancs, saupoudrés de quelques écailles noires, ayant de deux à trois fois la longueur de la tête, toupet frontal gris. antennes filiformes, noirâtres, collier gris-blanc à la base, largement noir avec quelques écailles rouges au milieu, et gris-blanc à la pointe, thorax et ptérygodes gris-blanc, abdomen gris en dessus et blanc en dessous. Pattes antérieures blanches, tachetées de noir, avec les tibias largement frangés de poils blancs et les tarses annelés de noir en dessus; pattes médianes blanches sauf les quatre derniers articles des tarses qui sont noirs; pattes postérieures blanches, à peine marquées de quelques atomes gris.

Envergure : 20 mill.

Quatre ♂, dont l'un marqué : Jamblonnier, Curepipe, 8 novembre 1900, et six ♀.

Cette espèce semble peu variable pour les dessins; deux ♂ et deux ♀ sont moins blancs, le fond est teinté de gris brunâtre plus uniformément, le triangle costal est en même temps moins noir.

**Catada obscura**, n. sp. — Pl. 9, fig. 7.

♂ ♀. *Alis leviter denticulatis; anticis nigro-brunneis, purpurascensibus, costa rufo notata; antemediana et mediana undulosis, cix apparentibus; postmediana recta, praeter ad finem cellulae ubi maculam nigram, albida strigula transversa intus notatam exterius circumcingit, rufo-brunnea in ♂, rufo-albida in ♀; subterminali squamis albis dispersis et duabus dentibus nigris infra costam notata; orbiculari nigra; ciliis concoloribus. Subtus ad costam et marginem externum pallide brunneis, nigro conspersis, disco et margine interno fuscis, postmediana ad costam fusca. Posticis nigro-brunneis, ciliis in medietate basali*

*concoloribus, ad apicem albidis, pallidis punctis intersectis: infra pallide brunneis, nigro inspersis, postmediana nigra denticulata. Capite, thorace, abdomine supra concoloribus; subtus, abdomine pallidior; pedibus pallide brunneis, tursis obscurioribus albido cingulatis, tibiis anticis et mediis, in ♂, longiusculis pilis instructis.*

Ailes avec le bord légèrement festonné. Supérieures brun noir à reflet pourpre, la côte marquée de petits traits roussâtres; antémédiane et médiane ondulées, peu visibles; postmédiane droite (sauf à l'extrémité de la cellule où elle contourne une tache noire précédée d'un petit trait blanc transversal), peu visible chez le ♂, brun fauve chez le ♂, plus claire et presque blanche chez la ♀; subterminale peu visible, ondulée, indiquée par quelques écailles blanches clairsemées et formant deux dents noires sous la côte; tache orbiculaire noire; frange concolore; en dessous côte et bord externe brun clair marquetés de noir, le reste noirâtre uniforme, postmédiane indiquée à la côte par une forte ombre noirâtre. Inférieures brun noir, frange concolore à la base, entrecoupée de points blanchâtres, l'extrémité blanchâtre; en dessous brun clair marqueté de noir, postmédiane noire, très nette, denticulée, quelques traits vagues, noirâtres, transversaux, dans la cellule, suivis d'une petite éclaircie.

Tête, thorax, abdomen en dessus concolores; pattes brun clair, saupoudrées de brun foncé, les tarsi plus noirs, annelés de blanc; une petite touffe en dedans des tibias antérieurs et médians chez le ♂. Palpes noirs marquetés de blanc.

La nervure 40 est présente aux supérieures et part d'une petite aréole.

Envergure : ♂ 32 mill., ♀ 30 mill.

Un ♂, une ♀, que je considère comme appartenant à la même espèce.

## GEOMETRIDAE

***Chloroclystis exilipieta*, n. sp. — Pl. 9, fig. 8.**

♀. *Alba, lineis denticulatis, rubris et squamis rubris et nigris passim inspersa. Anticis: subbasali duplici ad costam nigro notata, post ipsam macula rubra costali elongata et duabus lineis tenuibus rubris; antemediana duplici, nigro impleta usque ad medium cellulæ; mediana rubra, intus diffusa, exterius cum duplici angulo ad finem cellulæ; postmediana triplici, umbris rubris marginata nigroque intus descripta usque ad venam 2, cum triplici angulo ultra cellulam; subterminali*



*simplici, alba, intus aliquot maculis nigris notata; regione marginali nigro et rubro inspersa ibique venis rubro notatis. Posticis cum subbasali nigra, antemediana duplici rubra, mediana duplici puululum diffusa, postmediana triplici cum linea anteriore nigra denticulata, convexa a costa ad angulum cellulae; subterminali alba. In quatuor alis strigulis marginalibus nigris, ciliis pallide brunneis, albido intersectis: subtus albescenti, in anticarum regione costali infuscata; linea postmediana fusca. Capite et thorace albis, rubro conspersis, collari albo, scapularibus albis, macula nigra notatis; abdomine ad basim albo, dein nigro, dein rubro supra cingulato, postice carneo, cum strigis dorsalibus rubris. Corpore inferius et pedibus albis, tarsis anticis supra nigris albo cingulatis.*

Ailes blanches traversées de nombreuses lignes rouge clair, anguleuses, et d'une ligne noire postmédiane. Supérieures allongées, la côte droite, l'apex arrondi, le bord externe un peu oblique; la ligne subbasale marquée de noir en dedans à la côte, droite et oblique entre la nervure médiane et le bord interne, suivie d'une tache costale rouge allongée et de deux fines lignes rouges; antémédiane double, remplie de noir jusque vers le milieu de la cellule; ligne médiane rouge diffuse en dedans et présentant deux petits angles saillants, extérieurs, à l'extrémité de la cellule; postmédiane triple, accompagnée de part et d'autre d'ombres brun rouge et avec la ligne intérieure écrite en noir jusqu'à la nervure 2, formant trois petits angles au delà de la cellule; subterminale simple, blanche, marquée intérieurement de deux dents noires sous la côte et de trois autres dans la région plicale; espace terminal blanc, saupoudré de noir et de rouge à la côte et au bord interne, fortement ombré de brun entre 4 et 6 et avec des traits rouge clair sur les nervures. Inférieures avec la ligne subbasale large, noire, un peu diffuse; antémédiane double; médiane formant une ombre rouge; postmédiane triple, la ligne intérieure noire, dentée, convexe de la côte à la nervure médiane, remontant alors le long de celle-ci puis droite et dentée jusqu'au bord interne et recouvrant dans cette région l'ombre médiane rouge; subterminale blanche, peu visible, accompagnée intérieurement de petites ombres noirâtres dans la région du pli et près de l'angle interne. Aux quatre ailes, des traits noirs marginaux en dessus et en dessous, la frange brun clair, entrecoupée de blanc. Dessous blanchâtre, un peu enfumé aux supérieures dans la moitié costale, lignes postmédianes noirâtres.

Tête et thorax blancs tachés de rougeâtre; les palpes de la longueur de la tête, rougeâtres, tachés de blanc; collier blanc; ptérygodes blancs.

marqués d'une tache noire; abdomen marqué à la base en dessus d'un anneau blanc suivi d'un anneau noir et d'un anneau rouge, le reste rose chair, chaque anneau bordé de blanc et marqué d'un trait rouge clair dorsal. Dessous du corps et pattes blancs, tarsi antérieurs noirs annelés de blanc en dessus.

Envergure : 18,5 mill.

Deux ♀, dont l'une marquée : Curepipe, 6 août 1901.

**Chloroclystis chlamydata**, n. sp. — Pl. 9, fig 9.

♂. *Anticis valde convexis ante medium; pallide brunnescenti-olivaceis; subbasali et antemediana regulariter convexis; mediana fere obsoleta praeter ad costam, venis in disco nigro signatis; postmediana undulosa, nigro marginata intus a costa ad venam 4, angulosa ul plicam discoïdalem; regione marginali infuscatu ad costam et ad plicam discoïdalem, et squamis albis inspersa; linea subterminali crenulosa; strigulis marginalibus nigris, ciliis albidis griseo interruptis. Posticis pallidioribus, subbasali nigra, reliquis lineis ut in anticis. Infra pallide griseis, postmediana fusca ad costam tantum in anticis, integre scripta in posticis.*

*Capite roseo-griseo; thorace et duobus primis abdominis annulis brunnescentibus; aliis annulis pallidioribus, rufis squamis inspersis. Coxis anticis cum penicillo piloso griseo, ad basim squamis nigris aperto; anticis et mediis pedibus cum femoribus griseis, tibiis infuscatis, tarsis nigris albo cinctis; posticis pedibus griseis.*

♀. *Anticis cum costa regulariter et leviter convexa; magis rufa.*

♂. Supérieures avec la côte présentant une forte bosse convexe un peu avant le milieu, suivie d'une petite dépression à l'origine de la postmédiane, bord externe un peu oblique. Pâle, teinté de brun olivâtre; ligne subbasale double, régulièrement convexe, noire; antémédiane, médiane et postmédiane triples, étant formées d'un fond blanchâtre limité par deux fines lignes noires parallèles et divisé par une troisième; l'antémédiane régulière, légèrement dentée; médiane peu marquée sauf à la côte; au delà, sur le disque, nervures marquées par des écailles noires discontinues; postmédiane forte, ondulée, lisérée de noir à l'intérieur, de la côte à la nervure 4, formant un angle court et rentrant sur le pli discoïdal; espace submarginal ombré de noir entre les nervures 4 et 6 et près de la côte, et saupoudré de blanc irrégulièrement; subterminale fine, festonnée; des traits marginaux noirs; frange légèrement entrecoupée de gris, la pointe blanchâtre. Inférieures plus claires, le fond presque blanc, subbasale noire, antémédiane et

médiane doubles, des traits nervuraux noirs sur le disque; postmédiane triple formant un angle rentrant sur le pli discoïdal et un autre, sortant, au-dessous; bord lavé de blanc, ligne submarginale peu distincte; traits marginaux et frange comme aux supérieures. Dessous gris clair, uniforme, la postmédiane noirâtre, indiquée seulement à la côte aux supérieures.

Tête gris rosé, thorax brunâtre ainsi que les deux premiers segments de l'abdomen, le reste de l'abdomen gris clair avec des écailles rousses. Hanches de la première paire de pattes avec une forte touffe de poils gris recouverte d'écailles noires à la base; aux première et seconde paires, les cuisses gris clair, tibias lavés de noirâtre, tarses noirs annelés de clair; pattes postérieures gris clair. Palpes gris, le troisième article noir, le deuxième avec quelques écailles noires.

La ♀ a la côte des ailes antérieures légèrement et régulièrement convexe, et sa coloration générale est plus rousse.

Envergure : 9,5 mill.

Deux ♂ et une ♀, portant l'indication : Yatti, Curepipe, 4 novembre 1900.

### **Gymnoscelis nigella**, n. sp. — Pl. 9, fig. 10.

♂. *Nigro-brunnea, squamis metallescentibus inspersa, lineis nigris; in anticis subbasali regulariter incurvata; antemediana bis angulosa; mediana valde convexa in cellula, infra recta, albida, limitata intus linea nigra et extus linea grisea diffusa; postmediana incurvata in angulum rotundatum ad venam 4, dein recta, grisea, linea nigra intus limitata, squamis rubris intra partem convexam marginata, extus autem aliquot squamis albis; submarginali regulariter angulosa, alba; apice griseo tincto. Posticis cum quatuor lineis nigris, antemediana et postmediana extus albo marginatis. Ciliis griseis, strigis marginalibus nigris. Subtus grisescentibus, postmediana fusca. Capite, thorace, pedibus concoloribus.*

Ailes brun noir, saupoudrées d'écailles à reflet métallique et traversées par des lignes noires. Aux supérieures : subbasale régulièrement courbée, antémédiane formant deux angles, médiane très bombée dans la cellule, droite au-dessous, blanche, limitée intérieurement par une ligne noire et extérieurement par une ligne grise peu apparente; postmédiane courbée en forme d'angle obtus arrondi sur la nervure 4, puis droite jusqu'au bord, triple, formée de deux lignes grises, peu visibles, extérieurement, et d'une ligne noire intérieure, bordée de rouge-brun dans la partie convexe et de quelques écailles blanches à l'exté-

rieur; submarginale régulière, finement anguleuse, blanche, apex lavé de gris cendré. Inférieures traversées par quatre lignes noires, antémédiane et postmédiane bordées d'écailles blanches à l'extérieur, celle-ci anguleuse en dehors sur la nervure 4 et venant recouvrir la médiane près du bord interne. Frange grise aux quatre ailes, précédée de traits noirs marginaux. Dessous gris, la postmédiane noirâtre.

Tête, corps et pattes concolores.

Envergure : 9 mill.

Un ♂, portant l'indication : Mont Corps-de-Garde, 9 novembre 1900.

**Camelopteryx**, nov. gen. — Pl. 9, fig. 44<sup>a</sup>, 44<sup>b</sup>.

Palpes porrigés, le second article écailleux en dessous, ne dépassant pas la touffe frontale; antennes du ♂ ciliées; abdomen ayant de petites crêtes dorsales. Ailes antérieures du ♂ présentant à la côte une forte convexité avant le milieu, apex arrondi; 3 près de l'angle, 5 de l'angle des discocellulaires, 6 de l'angle supérieur, 7 ligée avec 8 et 9, 10 et 11 ligées, 10 anastomosée avec 8 et 9 en formant une longue aréole, 12 infléchie vers 11, mais non anastomosée avec elle; aux inférieures 3 un peu avant l'angle, 5 de l'angle des discocellulaires, 6 de l'angle supérieur, 7 un peu au delà, 8 anastomosée avec le milieu du bord supérieur de la cellule. Pattes avec les épérons complets.

Ce genre est voisin de *Tephroclystia*, *Chloroclystis* et *Gymnoscelis*, mais il se distingue des trois par la position des nervures 7 et 10 aux supérieures, et de plus de *Tephroclystia* parce que 6 et 7 ne sont pas ligées aux inférieures et des deux autres genres parce que 12 n'est pas anastomosée avec 11 (1).

**Camelopteryx multicolor**, n. sp. — Pl. 9, fig. 44.

♂. Cette espèce semble très variable; des deux exemplaires reçus, l'un est vert, rouge et noir, tandis que chez l'autre le vert est complètement absent. Je considérerai le premier comme type.

*Anticis cum costa valde gibbosa ante medium; virescentibus, passim rubro nigroque tinctis, cum pluribus lineis transversalibus et umbra mediana nigra; basi rubricanti, subbasali parum convexa, nigro ad costam notata: antemediana, mediana et postmediana trinis lineis cons-*

(1) Il est difficile de décider en présence de cette unique espèce si la convexité remarquable de la côte des ailes supérieures doit faire partie des caractères génériques.

*antemediana fere recta, extus nigro rubroque marginata; mediana leviter undulosa, convexa in cellula, virescenti a costa ad medium, infrarubricanti et ad marginem internum infuscala, extus fusco-virescenti a margine interno ad angulum cellulae; postmediana virescenti, denticulata, cum duobus angulis ad plicam, valde incurvata, extus rubro marginata; regione terminali infuscala, pallide virescenti inter venas 3 et 4, subterminali alba, denticulata.*

*Pusticis similiter signatis, disco infuscato, postmediana valde angulosa inter venas 3 et 4.*

*Infra uniformiter grisescenti.*

*Capite et collari flavescentibus, scapularibus antice flavis rubro inspersis, postice nigris; thorace et abdomine, flavescentibus rubro muculatis. Pedes antici; tibiis cum penicillo squamoso interno, tarsis fuscis pallide cingulatis, (desunt in typo pedes medii et postici, ut in secundo exemplari, flavide grisescentes sunt).*

Verdâtre taché de rouge et de noir avec de nombreuses lignes noires fines et une ombre médiane noire; aux supérieures la côte très fortement bossue un peu avant le milieu; la base rougeâtre, subbasale un peu convexe, noire à la côte, antémédiane triple, à peu près droite, un peu oblique, marquée extérieurement de rouge et de noir, médiane triple, légèrement ondulée, convexe dans la cellule, contiguë à l'antémédiane au bord interne, verdâtre de la côte au milieu, rougeâtre plus bas et enfumée de noirâtre au bord interne et extérieurement jusqu'à la postmédiane, du bord interne à l'angle supérieur de la cellule, avec les nervures marquées en noir dans cet espace; postmédiane triple, à fond verdâtre, denticulée, avec deux angles dans la région plicale (l'inférieur plus prononcé), très courbée, bordée extérieurement de rouge brun; espace terminal teinté de noirâtre et traversé par une traînée vert pâle entre les nervures 3 et 4, ligne subterminale blanche, denticulée, interrompant les nervures qui sont marquées en noir. Frange noire, pâle à l'extrémité, marquée à la base de points blanchâtres aux extrémités des nervures. Inférieures colorées et marquées comme les supérieures, l'espace médian enfumé de noir, postmédiane très anguleuse entre les nervures 3 et 4.

Dessous gris clair uniforme, sans dessins.

Tête et collier jaunâtres, palpes noirs, ptérygodes jaunes dans la partie antérieure et marqués de quelques écailles rouges et noires dans la partie postérieure; thorax et abdomen jaunâtres teintés de rouge. Pattes antérieures noirâtres avec une touffe d'écailles à l'intérieur du tibia, tarses noirâtres annelés de clair, les pattes médianes et postérieures

manquent sur le type, mais sur le second exemplaire elles sont gris jaunâtre clair.

Ce second exemplaire, semblable comme structure et comme dessin, ne présente aucune écaille verte, cette couleur est remplacée par du rouge brique.

Envergure : 20 mill.

Deux exemplaires, dont un seulement typique.

## PYRALIDÆ

**Glyphodes mascarenalis**, n. sp. — Pl. 9, fig. 12.

♂. *Anticis brunneis, basi cum linea metallica cyaneo-violaceo; plaga antemediana hyalina obliqua, versus costam dilatata, iridescenti; post medium macula costali hyalina ad venam 3 descendente, paululum coarctata extus infra costam; regione medianna cum aliquot lineis brunneis saturatioribus ad marginem internum convergentibus et lineis metallicis cyaneo-violuceis; ciliis pallidis, nitescentibus; posticis hyalinis, iridescentibus, ad marginem externum brunnescentibus cum duabus lineis rectis nigro-brunneis.*

*Capite, palpis superne, antennis, thorace, scapularibus brunneis; abdomine pallidior; scapularibus thorace longioribus et linea longitudinali saturatius brunnea notatis; infra albida.*

Ailes supérieures brun cannelle, à teintes très douces, avec une bande translucide oblique antémédiane et une tache costale translucide postmédiane : région basale brune, traversée tout près de la base par une ligne double un peu plus foncée *très oblique*, et limitée extérieurement par une ligne double semblable un peu moins oblique, légèrement convexe à la côte et précédée d'une petite ligne à reflet métallique bleu violacé; bande translucide antémédiane un peu jaunâtre et irisée. s'élargissant à la côte, son bord externe presque vertical et un peu sinueux; au delà sur la région médiane brune une sorte de V délimité par des lignes brun plus foncé traversant l'aile, et renfermant une tache costale hyaline jaunâtre, descendant de la côte, au-dessous de laquelle elle est un peu étranglée, à la nervure 3. Dans la branche antérieure de ce V, une tache réniforme et une seconde tache au-dessous de la nervure 2, brun plus foncé, marquée d'écailles métalliques bleu violacé; la branche postérieure du V traversée dans sa longueur d'une ligne régulièrement et finement festonnée à reflet métallique bleu violet; région marginale brune; une fine ligne noire marginale; frange claire,



luisante. Inférieures hyalines, irisées, légèrement rembrunies sur la région externe, laquelle est traversée par une fine ligne brun noir droite et précédée d'une courte ligne double droite, brun noir, allant de l'angle interne à la nervure 4; bord de l'aile et frange comme aux supérieures.

En dessous, irisé, les dessins du dessus se voient par transparence.

Tête, dessus des palpes, antennes, thorax, ptérygodes brun cannelle; abdomen plus clair; les ptérygodes dépassant le thorax et marqués d'une ligne longitudinale brun plus foncé; dessous des palpes et du corps blancs. Pattes blanches, sauf les tibias antérieurs qui sont brun-jaune; les extrémités des tarses de toutes les pattes teintées de la même couleur.

Envergure : 26 mill.

Un ♂, avec l'indication : 9 février 1901.

Cette espèce est voisine de *G. basifascialis* Hmps., mais s'en distingue notamment par la forme de la bande hyaline antémédiane, beaucoup plus oblique chez *mascarenalis* et par l'absence de lunule discoïdale aux inférieures.

M. E. Fleutiaux m'a communiqué un assez bon nombre d'exemplaires de cette jolie espèce provenant de Djouna Dougna, Mohéli (Iles Comores) et qui lui avaient été envoyés par M. Pupier.

